

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.

La nouvelle direction de l'Abelle qui a pour la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également au Louisianais désireux de perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

LA FUITE DU COLLEGE.

(Suite)

Le silence rétabli, ils sortent de leur cachette et s'éloignent de ce qu'ils appellent leur ancienne prison.

Bientôt ils se trouvent à l'entrée d'une forêt. Que faire? Retourner en arrière? Non; ils ont peur que quelqu'un ne les voie rentrer.

Ils s'engagent donc dans l'étroit sentier qui traverse la forêt et frémissent que des bruits de pas ne les suivent.

Je regrette bien que nous ayons quitté le collège, dit Edouard et je m'étonne que tu l'aies voulu.

—Mais ce n'est pas moi qui y ai pensé le premier, répliqua Arthur, et je suis surpris que tu veuilles rejeter sur moi seule la faute que nous avons commise ensemble.

Tout à coup un cri se fait entendre. Qui vive? et une bande de voleurs, entourés bien sûr nos deux héros épouvantés.

Où allez-vous? leur dit le chef. — Nous nous rendons chez nous, répond Edouard. — Vous mentez, j'entends que vous me disiez la vérité. — Edouard et Arthur restent muets. — Allons, j'ordonne que vous me parliez, s'écrie le brigand. — Eh bien! nous nous sommes échappés du collège, murmure Arthur, et ne savons quel chemin prendre pour aller à la ville. — Permettez que je vous serve de guide, reprend le bandit avec un sourire qui fait frissonner les deux pauvres prisonniers. — Je suis charmé, ajoute-t-il, que le hasard vous ait mis sur mon chemin et je souhaite de tout mon cœur que vous soyez satisfaits de moi. — Ahons! partons, et je demande que vous marchiez devant moi. Le chef ordonne alors que ses hommes aillent à leurs postes et la bande se met en route.

Silence being restored (li seelah's rai-tah-blee). "Hiding-place (kah-she). "And go away from what they call their former prison (ai sai-laoh-n du skillz. appell leur oh's'yain pree-zoh"). They soon arrive (il find themselves) at the entrance of a forest (byai'toh t'ill su trou ah lah'trai d'ün foh-ral). "What to do? (kü fair). "To go back (rü-too-nai ah'n sh-r'yair). "They are afraid (ill z'oh' pœr). Re-entering (rah'trai). "They

proceed therefore in the narrow path (il sah'gash dok' dah' lectroah sah'yai). "Running across (kee trav-vairs). "Tremble lest (frai-mias kü). "Pron. bree-gah. "Should follow them (nü lai sweev). "Much. "That we left (kü noo-s ai-yoh' kitta). "I wonder at your having wanted it (shü met-tün kü tü lai voofik). "Who was the first to think of it (kee ee ai pah'sai l-prüm-yai). "To throw on me alone (rüsh-tai stjir moah soell). "The fault (foht). "Which we have both committed (küm-meas ah'sah'hl). "All at once (toot ah'koo). "A cry is (lit. makes itself) heard (ü' kree s-fai e ah'tah'dr). "Who goes there (kee voev). "A gang of thieves (ju bah'd dü vollor). "Surrounds (ah'toor). "Frightened heroes (ai-roh z ai-poo-yah'tai). "Chief (sheff). "We are going home (shai noo). "You lie (mah'tai). "I went you to (shantah). "Remain silent (rest müj-ai). "Come (alloh'). "Cries out (secker). "We have run away from (ai-shappai). "Allow me to be your guide (sairv dü gheed). "Pron. bah'dee. "Smile (sooreer). "Which makes the two poor prisoners shudder (kee tai free-sünna lai dö pohr pree-zün-n'yai). "Chance (sh-zahr). "With all my heart (dü too moonkor). "You should walk (marshyail). "Should go to their posts (t-t'ah leur post). "Sets out upon the road (s-met-t'ah' root).

LES TRIBUNAUX

COUR CIVILE D'EDISTRICT.

Nouveaux procès.

Louis Spiro vs. Randall Porter, saisie immédiate, \$826.32.

J. B. Danforth et W. C. George vs. Abe H. Kaufman Film Supply Co., et Mike Ber, in solido, réclamation sur un contrat, \$255.30.

Times Picayune Publishing Co. vs. Jacob Gleason, Inc., réclamation pour annonces \$1,577.56.

I. Weiner vs. Samuel Ridge et al., séquestre, \$222.50.

Hercules Co., Ltd., vs. Board of Levee Commissioners, Orleans Levee District, réclamation sur un contrat, \$25,589.31.

Mme Patrick A. Heord vs. Dr. Frank J. Hartley, dommages, \$10,000.

Mme Mary Schreiber vs. American National Ins. Co., réclamation, \$184.

Nicholas Megliore et als., vs. Anthony Lania; pour être reconnus comme propriétaires.

F. Hollandet & Co. vs. Jake Tamborello, reconnaissance de jugement, \$223.34.

Successions:

La succession suivante a été ouverte, vendredi:

Mme Mary Margaret Pettis, Veuve de Joseph E. Auvray.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès.

A. Adler & Co., Inc. vs. W. J. Geary, réclamation, \$25.30.

Wm. H. Ennis vs. General Contract Co., réclamation, \$13.75.

Frank Ricks vs. Wm. Clay, réclamation, \$22.50.

Samuel Stewart vs. A. R. Groff, réclamation, \$33; vs. Green Anderson, réclamation, \$45.

Fred Ricker, Jr., vs. E. Perry Scannell, réclamation, \$8.39.

C. Lazard & Co., Ltd., vs. E. J. Riley, réclamation, \$35.50.

Wm. A. Schuler vs. Lew W. Knight, réclamation, \$46.15.

H. Goodman & Co. vs. C. D. Johnson, réclamation, \$12.77.

Haik, Melkie & Co. vs. Benson Walker, réclamation, \$29.

Katie Roth Franz, agent, vs. J. Ryan, réclamation, \$100.

Aug. A. Levy, vs. M. Sciarino, réclamation, \$100.

A. Rempart, Jr., vs. Dr. C. A. Chambers, réclamation, \$13; vs. Oliver Himbert, réclamation, \$11.50.

Third District Land Co. vs. Ville de la Nouvelle-Orléans, annulation de taxe.

Bonnie & Co., Inc. vs. Raymond Gonzales, réclamation, \$85.10.

J. J. Clarke Co., Ltd. vs. P. J. Bachemin, et als., in solido, réclamation, \$87.08.

Otto B. Graf vs. Robert Reese, réclamation, \$36.75.

Ernest Miltenberger, vs. A. S. Lyman, réclamation, \$26.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

A Bertonneau and Sons à Christopher Aragon, bail de la propriété, No. 1501-03 Dryades, pour un an à \$55 par mois.

David Guion à Chas. Heicamo, bail de la propriété No. 219-21 S. Jefferson Parkway, pour 2 ans, à \$15 par mois.

Etienne A. Cassard et son épouse à David Pokorny, convention de vente d'intérêt dans la propriété eau Canal et Carondelet pour \$3000.

Eureka Homestead Society à Dr. Jos. L. Wymer, lot Olympia, Canal, Iberville et Murat, \$2500. — Benédiet.

Mme Edwin L. Norton à Provi-

dent Eldg and Loan Assn., lot Grand Route St. John, Hagan, Mystery et Esplanade, \$2800. — Henriques.

Provident Bldg and Loan Assn., à Thomas A. Clarke, lot Hagan ave, Mystery, Esplanade et Hagan, \$2100. — Henriques.

Sonia Realty Co. à Katie Alfred, lot Iamanche, Tomi, North Rocheblave et Charbonnet, \$115. — Henriques.

Albert Grammer à French Market Homestead Assn., lot Galvez, Spain, Miro et St. Roch, \$1050. — Charbonnet.

Acquéreur à Mme Alexander M. Duralle, la même propriété, \$1100. — Charbonnet.

John A. Lafaye à Hilton J. Lafaye, 2 lots, Lafaye, Baccich, Lombard et Gentilly, \$900. — Dreyfous.

Mme Henry Bolin ou Bolan à Samuel E. Piery, lot Delaronde, Forrestal, Chartres et Lizardi, \$350. — Shields.

Mme Alphonse K. Marque à Mile Eloise R. Johnson, 1-2 int etc., Tchoupitoulas, Race, Religieuses et Orange, \$500. — Henriques.

Commercial Security Co. Ltd., à Mme Mary L. Leveridge, lot Camp, Valence, Cadiz et Chestnut, \$86.11.

Edward Cunningham à Pierre Capdevielle, lot Arabella, Magazine, Camp et Nashville, \$2150. — Janin.

Mme Albert F. Richter, et als à Mme Alexis C. Dumestre, lot Prylanin, Delachaise, La. ave et St. Charles avenue, \$2000. — Dreyfous.

La même à Geo. H. Nies et als, lot dans le même lot, \$2000. — Dreyfous.

Mme John J. Maher à Mutual Bldg and Homestead Assn., 3 lots Bordeaux, Chestnut, Camp et Lyon, \$3900. — Rebentisch.

Acquéreur à Dr. John A. Barnes, la même propriété, \$3800. — Rebentisch.

Interstate Land Co. à German American Homestead, portion Xeron, Lowerline, Pine et Clairborne, \$2150. — Meunier.

Bureau des Hypothèques

Hager Flowers veuve de Harry Spencer à Ed. Wegener, \$150, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Première, Willow, Philip et Clairborne. — Loomis.

Mme Charles E. Feldner à Léon Scharff, \$315, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, portion Canal, Lopez, Salcedo et Cleveland. — Guibault.

Joseph J. Wymer à J. O. Walker, \$2000, 1 billet, 6 pour cent, portion Olympia, Canal, Iberville et Murat. — Olivier.

Frank J. Zaeringer à Theodore

Les sociétés sportives catholiques.

Correspondance Spéciale de l'Abelle.

Les sociétés catholiques de gymnastique font parler d'elles. Les incidents qui ont marqué le concours organisé à Roanne, dimanche dernier, attirent l'attention de l'opinion publique sur elles et sur la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France, qui leur sert de trait d'union. Peut-être ne jugera-t-on pas inutile de connaître les origines de ce groupement et la force qu'il représente:

La T. G. S. P. F. fut fondé, il y a seize ans, par le Dr. Michaux, chirurgien des hôpitaux de Paris, qui est resté son Président. En 1898, année où elle se manifesta pour la première fois par une démonstration publique, elle ne comptait guère qu'une vingtaine de sociétés. Aujourd'hui elle groupe 1,600 sociétés différentes, réparties en 45 Unions régionales, et qui comprennent au total plus de 150,000 jeunes gens.

L'aviateur Andre et la traversée de l'Atlantique

Correspondance Spéciale de l'Abelle.

Marseille. — L'aviateur André qui va tenter la traversée de l'Atlantique, va commencer ses essais d'entraînement. Il vient de se rendre à Paris pour prendre livraison d'un hydro-avion de 100 chevaux, muni de deux hélices et d'appareils de télégraphie sans fil. Il reviendra par la voie des airs. Ici, l'espoir de traverser la Méditerranée afin de prôfiter à la grande épreuve, par un raid nautique qui puisse le familiariser avec les randoonnées sur la mer. Il est attendu dans quelques jours à Marseille.

E. A. ANDRIEU,
SUCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO

Nombre de la New Orleans Stock Exchange, P. O. Box 57, Nouvelle-Orléans, La.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH
TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. // Départ Shell Beach 4:10 P.M.
Ar. Nouvelle-Orléans 6:05 A. M. // Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

\$1.00 Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.
Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.
Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers;